

**COMPTE-RENDU DU
COMITE D'HYGIENE ET SECURITE ET DES
CONDITIONS DE TRAVAIL DE L'ONEMA
DU 2 NOVEMBRE 2012 A VINCENNES**

Présents :

Représentants de l'administration :

S. GRAVELIER (présidente), F. FEKIRI, J.P. HATTAB.

Représentants des personnels :

SNAPE ONEMA SOLIDAIRES : J.P. DEREUDER, E. RICODEAU, S. LAFON
CGT : S. CHICHERI-NIOTC. DROULON, R. BONVALLAT
SNE FSU: S. MAUGENDRE

K.VANDERMICLE, L.NUNEZ, L.MORAGUES, A.CHAUVIERE, (Pers.qualifiées point 7)

Assistaient à la réunion: C.Pénil (Inspectrice Santé sécurité au travail), C. Broussard (Conseillère de prévention), C. Laborie (Conseillère en économie sociale et familiale)

S. GRAVELIER ouvre la séance à 9H30

1. APPROBATION DU PV DU CHSCT DU 15 MAI 2012

La validation par la DCUAT ayant pris du temps, le PV du 15 Mai est approuvé en séance à l'unanimité.

2. BILAN DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Présentation faite par la Conseillère en Prévention en s'appuyant sur les déclarations d'accidents:

En 2011, 51 accidents du travail ont été déclarés à la DRH

*Les tranches (20-29) et (50-59) sont les plus touchées

*Les hommes ont plus d'accident que les femmes

*Aucune région n'est plus accidentogène qu'une autre

*Les accidents ont lieu le plus souvent en début et fin de journée

*on constate des pics avec la saison estivale

*44% des accidents se produisent lors d'activités connaissance

*Ce sont principalement des chutes de plein pied entraînant des atteintes traumatiques aux membres.

*Une analyse des accidents de travail 2008-2011 met en lumière des départements où le nombre d'accidents nécessite la réalisation d'un focus particulier. Une visite du CHSCT sera effectuée en 2013 dans un des départements ayant connu le plus d'accidents de travail.

3. BILAN DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

44 accidents, dont 1 corporel ont eu lieu en 2011 pour un parc de 750 véhicules dont l'âge moyen est de 4,5 ans.

Certaines Dir ont des taux d'accidents beaucoup plus élevés que les autres.

44% des accidents surviennent dans les premiers kilomètres effectués, 56% dans les deux premières heures de conduite.

Les constats d'accident sont insuffisamment renseignés et il est rappelé que toutes les Constats

Amiables d'accidents doivent être accompagnés obligatoirement d'un rapport circonstancié.

En 2011, La DFL a recensé 62 infractions au code de la route.
Le taux d'infraction est 2 fois plus important en Dir qu'en SD.

Il est rappelé que les conducteurs verbalisés seront désormais désignés à l'autorité judiciaire dans le cadre des sanctions s'appliquant aux points du permis. Une note de service à portée générale sur les véhicules est en cours de rédaction par la Direction Générale. Elle portera notamment sur le cas des agents ayant leur permis de conduire suspendu ou annulé.

Le Plan de Prévention du Risque Routier, priorité du Document Unique fera l'objet d'un groupe de travail constitué de membres de CHSCT et d'assistants de Prévention en 2013.

Information : les véhicules de l'ONEMA de moins de 3 ans sont assurés "tous risques", au tiers au-delà.

4. SUIVI DES AVIS

- Politique nautique : le groupe de travail constitué en décembre 2011, s'est réuni plusieurs fois. Il est actuellement à la dérive. La DG promet une réactivation en 2013.
- Extincteurs : la DFL travaille avec l'UGAP pour un équipement des locaux.
- Risques psychosociaux : mise en place d'un comité de pilotage effectif, une prochaine réunion aura pour objet la validation du cahier des charges.
- Elimination des produits toxiques : en suspens, le service marché chargé de faire un marché
- Organigramme des acteurs du CHSCT: reporté
- Lettre de cadrage des assistants de prévention et conseiller de prévention: en cours de validation par les Dir
- Lettre de mission de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail : reporté
- Expérimentation de casque de protection contre les chutes : il a été procédé à l'achat pour 3 délégations interrégionales de casques de modèles différents avec grille d'évaluation.
- Formation obligatoire des membres du CHSCT représentant le personnel a eu lieu au Paraclat du 19 au 23 novembre 2012.
- Sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux des CGRH et des assistants de prévention a eu lieu les 24 et 25 octobre 2012.

5. POINT D'INFORMATION SUR LA MENTION 2012-04(CASQUES DE TIR)

Des agents d'un SD se sont plaints, lors d'une séance de tir que leur casque de protection auditive les protégeait de façon insuffisante. Il s'avère que les casques issus du marché national n'offrent pas l'atténuation souhaitée (35db) dans le CCTP du marché. Les casques livrés de marque Howard Leight, modèle Lightning LOF n'offrent qu'une protection de 23db.

La DG s'est saisi du dossier afin que le fournisseur puisse fournir des casques présentant les caractéristiques souhaitées et validées par le référent en la matière, Frédéric RENAUDON.

Des casques de marque Peltor devraient être commandés et ceux, insuffisamment protecteurs, devraient être réutilisés pour les pêches électriques.

Le représentant du SNE demande que soit effectué un inventaire complet des casques incluant leur modèle et leur date de fourniture, mais aussi que soit exigé annuellement un audiogramme pour les agents porteurs d'une arme, lors de la visite médicale annuelle .

La DG va contacter l'ONCFS sur le sujet, car cet établissement est confronté à la même problématique.

6. RETOUR SUR LE SEMINAIRE D'INTERCALIBRATION DCIE

Au cours de ce séminaire, a été décidé de faire des fiches sécurité pour les pêches distinctes des fiches "protocole".

Un groupe de travail sera constitué en 2013, qui aura comme objectif le "toiletage" de la circulaire "Sécurité des opérations de Pêche Electrique"

7. RAPPORT FINAL TECHNOLOGIA SUR LES TENSIONS AU SG

K.VANDERMICLE, L. NUNEZ, L. MORAGUES, A.CHAUVIERE, C.LABORIE (Pers.qualifiées), F.FEKIRI (DRH) participent à la présentation.

*Le rapport définitif de l'expertise du Cabinet Technologia est présenté en séance. Elle s'intitule "Expertise portant sur les risques psychosociaux et les conditions de travail des services du Secrétariat Général de L'ONEMA".

Le cabinet Technologia a effectué 40 entretiens sur 41 prévus : personnels du SG, acteurs de prévention, OS, délégations et direction. Le travail est basé sur une liste d'agents établie par tirage au sort parmi des échantillons cohérents. Le diagnostic de ce type d'étude est basé sur le ressenti des agents.

Le diagnostic :

culture organisationnelle (héritage CSP, ambitions élevées, culture du résultat, difficultés d'identification et de sentiment d'appartenance, difficulté à communiquer suffisamment).

- Contexte RH : multiplicité et insécurité des statuts, rémunérations peu élevées avec perspectives limitées, ...
- Relations sociales : relations interpersonnelles insuffisantes, conflits exacerbés, souffrance de certains agents.
- Management : absence de valeurs propres à l'ONEMA, attitudes inadaptées et turn-over important, pas de collectif de travail, incompréhension entre managers et effectifs...
- Activité : effectif sous dimensionné, investi sur travail productif au détriment des relations interpersonnelles, procédures administratives lourdes, charge de travail trop importante, collaboration difficile avec certains prestataires.

Propositions d'actions :

- 3 démarches : actions primaires (processus), secondaires (management), tertiaires (urgence)
- Résultat ressenti pourrait s'appliquer à l'ensemble de l'ONEMA mais il ne faut pas oublier que l'étude porte uniquement sur le SG.
- Leviers de motivation : intérêt pour l'établissement de part ses valeurs écologiques, pour le travail en lui-même et pour l'ambiance de travail.
- 3 axes : travailler sur sentiment d'appartenance, management et relations interindividuelles.
- Propositions d'actions à mettre en place dès le dernier trimestre 2012 jusqu'à la fin de l'année 2013. (exemple : mise en place d'une cellule d'écoute...)
- Ce Plan d'action sera suivi de manière très attentive par le CHSCT.

Le SNAPE interroge la DG sur l'état actuel de la situation au jour du CHSCT.

La Présidente du CHSCT nous informe que depuis les faits signalés en Mai 2012, une personne concernée a quitté l'ONEMA(fin de détachement), une autre personne concernée a changé de service; il reste une personne à accompagner. La crise n'est pas encore résolue complètement.

8. ENQUETE ADMINISTRATIVE INTERNE

En l'absence de F.Lacroix, empêché et la volonté de la nouvelle Directrice Générale de se saisir du dossier, la Présidente nous fait une lecture partielle du rapport de l'enquête administrative.

Elle insiste sur l'inexactitude des dénonciations, parle de calomnie, voire de faux témoignages. Elle rappelle que les vérifications faites pendant l'été n'ont montré aucune irrégularité dans les faits dénoncés.

L'ensemble des membres du CHSCT est dans l'attente du rapport de la Cour des Comptes concernant l'ONEMA, qui fera sans aucun doute la lumière sur cette affaire.

9. POINT D'INFORMATION SUR L'ETUDE RPS A L'ECHELLE DE L'ETABLISSEMENT

Astrid CHAUVIERE présente en séance un point d'avancement sur cette démarche.

Un groupe de travail a été constitué. Les syndicats ont conditionné leur participation au vote du CT de l'établissement.

Vos représentants du SNAPE ONEMA SOLIDAIRES
